

Direction Générale Cultures et Arts dans la Ville

**Objet : Fourniture de documents neufs pour les bibliothèques pour le compte du groupement de commande Ville de Nantes / Nantes Métropole / CCAS / EBANSN – Lancement de la consultation**

Réf : 1.1.1

## Décision

**La Présidente,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 1.1.1 a.) portant délégation du Conseil à la Présidente afin d'approuver, pour toute procédure de consultation déterminée conformément aux dispositions de l'article R. 2121-6 du Code de la commande publique relative à des marchés récurrents de fournitures et services dont le montant total estimé de la procédure est inférieur à 1 million d'euros (sur toute la durée du ou des contrat(s), reconductions comprises), le lancement de la consultation, la stratégie d'achat, les demandes de subvention (le cas échéant), l'attribution (le cas échéant) et l'autorisation de signature des marchés ou accords-cadres,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu l'arrêté n°2022-514 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus pendant la période estivale,

Considérant que les marchés d'acquisitions de livres neufs pour les bibliothèques et services viennent à expiration fin 2022 et qu'il y a lieu de les renouveler,

Considérant la convention constitutive du groupement de commandes et ses avenants entre la Ville de Nantes, Nantes Métropole, le CCAS de Nantes et l'EBANSN relative à la fourniture de livres, dont la Ville de Nantes est coordonnateur,

Considérant que pour répondre à ce besoin, il convient de lancer une consultation pour conclure des accord-cadres conclus pour une durée de 4 ans,

Considérant que pour répondre au besoin, il convient de lancer des accord-cadres mono attributaires avec émission de bons de commandes conclus avec le seuil de commandes suivant sur la durée globale : 50 000 € HT

Considérant que, conformément aux articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique, il convient de lancer un appel d'offres ouvert pour la réalisation de ces prestations ou l'acquisition de ces fournitures,

Considérant que les crédits correspondants sont prévus au budget au Chapitre 011, pour différents services de Nantes Métropole ( Documentation, Muséum d'histoire naturelle, Musée Jules Verne, Musée d'art, ...)

### Décide

Article 1 – Fourniture de documents neufs pour les bibliothèques pour le compte du groupement de commande Ville de Nantes / Nantes Métropole / CCAS / EBANSN – Lancement de la consultation – Appel d'offres ouvert – Durée : 4 ans – Nombre de lots : 10 – Seuil : pas de minimum mais un maximum à : 50 000 € HT, soit 60 000 € TTC pour l'ensemble des lots et sur la durée du marché,

Article 2 – Attribution et signature des accord-cadres mono attributaires à venir

Article 3 - De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le 09/08/22

Pour la Présidente,  
Le vice-président délégué

Jacques GARREAU

mis en ligne le :

**11 AOUT 2022**

